

PUTHON François-Xavier

Commissaire aux Comptes inscrit

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

FONDATION RICHARD MAISON SAINT ALBAN

**Commissariat Aux Comptes
Exercice clos le 31.12.2017**

SOMMAIRE

Rapport sur les Comptes Annuels

Rapport Spécial

**FONDATION RICHARD
MAISON SAINT ALBAN**

104 Rue Laënnec
69008 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

F.X. PUTHON

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité du Président et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des membres du bureau relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

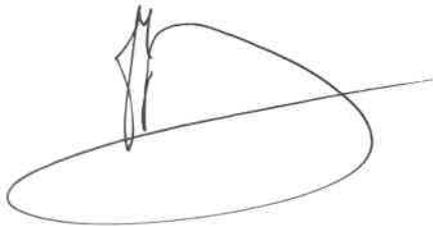
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Villeurbanne, le 26 Avril 2018

F.X. PUTHON
Commissaire aux Comptes.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'X' followed by a large, sweeping loop that extends to the right and then curves back down.

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non - détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que ces circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à un donner une image fidèle.

Bilan actif

FONDATION RICHARD

Etats de synthèse au 31/12/2017

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	3 648		3 648	3 648
Concessions, brevets et droits assimilés	205 683	187 393	18 290	15 941
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	37 628	38 273	-645	6 672
Immobilisations corporelles				
Terrains	526 889	1 348	525 540	525 732
Constructions	24 260 436	9 181 956	15 078 480	15 846 039
Installations techniques, matériel et outillage	5 308 093	4 820 870	487 223	467 644
Autres immobilisations corporelles	1 948 896	1 371 638	577 259	439 540
Immob. en cours / Avances et acomptes	1 168 439		1 168 439	1 356 386
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 299		1 299	1 299
TIAP & autres titres immobilisés	62 959		62 959	62 959
Prêts	30 654		30 654	30 354
Autres immobilisations financières	6 275		6 275	10 435
ACTIF IMMOBILISE	33 560 899	15 601 478	17 959 422	18 766 649
Stocks				
Matières premières et autres approv.	36 737	3 600	33 137	27 740
Produits intermédiaires et finis	27 599	2 148	25 451	21 335
Créances				
Usagers et comptes rattachés	2 190 039	4 803	2 185 235	1 420 043
Autres créances	1 234 586		1 234 586	905 497
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 716 288		1 716 288	1 905 800
Disponibilités	1 694 934		1 694 934	2 314 808
ACTIF CIRCULANT	6 900 182	10 551	6 889 631	6 595 223
Charges constatées d'avance	87 412		87 412	124 097
COMPTES DE REGULARISATION	87 412		87 412	124 097
TOTAL DE L'ACTIF	40 548 494	15 612 029	24 936 465	25 485 969

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

Bilan passif

FONDATION RICHARD

Etats de synthèse au 31/12/2017

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
	PUTHON François <i>Commissaire aux Comptes</i>	
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 746 694	1 687 408
Réserves réglementées	409 929	409 929
Autres réserves	1 240 281	966 252
Report à nouveau	4 219 530	4 181 674
RESULTAT DE L'EXERCICE	293 408	355 716
Subventions d'investissement	1 693 698	1 618 290
Provisions réglementées	154 369	152 449
FONDS PROPRES	9 757 909	9 371 719
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	49	-46 094
AUTRES FONDS PROPRES	49	-46 094
Provisions pour risques		90 000
Provisions pour charges	1 030 897	1 128 159
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 030 897	1 218 159
Fonds dédiés sur autres ressources	300	56 276
FONDS DEDIES	300	56 276
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	10 949 307	11 637 260
<i>Découverts et concours bancaires</i>	508 307	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	11 457 615	11 637 260
Emprunts et dettes financières diverses	20 160	5 360
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 429 198	1 615 223
Dettes fiscales et sociales	1 134 136	1 462 442
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 745	13 492
Autres dettes	101 456	134 031
DETTES	14 147 309	14 867 808
Produits constatés d'avance		18 101
COMPTES DE REGULARISATION		18 101
TOTAL DU PASSIF	24 936 465	25 485 969

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	31/12/2017	31/12/2016
	PUTHON François Commissaire aux Comptes	
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits de la tarification et produits annexes	13 603 730	13 572 321
Production vendue et prestations de services	876 108	801 468
PRODUITS DES ACTIVITES	14 479 838	14 373 789
Autres produits sections	140 305	214 424
Autres produits fonds propres		
Collectes	1 100 757	1 113 287
Reprise provision sur actif circulant et transfert de charges	89 870	184 183
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	15 810 771	15 885 683
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	0
Achats de matières premières et autres	151 375	119 516
Variations de stock	-9 306	-606
Autres achats et charges externes sections	4 280 944	4 058 834
Autres achats et charges externes fonds propres	90 702	152 651
Impôts, taxes et versements assimilés sections	689 616	706 565
Impôts, taxes et versements assimilés fonds propres	15 574	16 130
Salaires et traitements sections	6 220 927	6 370 272
Charges sociales sections	3 103 094	3 103 543
Salaires et traitements fonds propres	0	0
Dotations d'exploitation :		
- dotations aux amortissements sections	1 003 177	1 036 758
- dotations aux amortissements fonds propres	6 629	6 629
- dotations aux provisions sections	22 005	19 252
- dotations aux provisions sur VMP fonds propres		
Autres charges sections	46 015	55 910
Autres charges fonds propres	6 409	3 019
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	15 627 161	15 648 471
RESULTAT D'EXPLOITATION	183 609	237 211

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés sections	7 070	14 618
Autres intérêts et produits assimilés fonds propres	174 157	194 545
Reprises sur provisions financières fonds propres		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	181 227	209 163
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées sections	418 495	419 292
Intérêts et charges assimilées fonds propres	2 001	
Dotations aux amortissements CT provisions fonds propres		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	420 496	419 292
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-239 269	-210 128
Opérations faites en commun sections	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-55 660	27 083
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion sections	3 983	25
Produits exceptionnels sur opérations de gestion fonds propres		
Produits exceptionnels sur opérations en capital sections	159 143	155 627
Produits exceptionnels sur opérations en capital fonds propres	465 549	
Reprises sur provisions sections	199 473	172 999
Reprises sur provisions fonds propres		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	828 148	328 651
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion sections	3 092	17
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion fonds propres	472 998	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital sections		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital fonds propres		
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions sections	2 990	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	479 079	17
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	349 068	328 634
Reprise résultat sections N-2	0	0
Impôts sur les bénéfices fonds propres (VII)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V-VII)	16 820 145	16 423 497
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	16 526 737	16 067 780
BENEFICE OU PERTE SECTIONS	90 216	146 038
BENEFICE OU PERTE FONDS PROPRES	203 192	209 678
BENEFICE OU PERTE TOTAL	293 408	355 716

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

Annexe

FONDATION RICHARD
Exercice clos le 31/12/2017
PUTHON François
Commissaire aux Comptes

Nom de l'association	FONDATION RICHARD
Adresse	104 RUE LAENNEC 69008 LYON

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/17 au 31/12/17

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	24 936 465	Résultat: Excédent	293 408
----------------------------------	------------	---------------------------	---------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 3 Mai 2018 par les dirigeants de l'association.

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2017

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 ont été établis et présentés conformément :

- aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations ;
- aux dispositions de l'avis du CNC de Mai 2007 ;
- aux dispositions du plan comptable de l'instruction M22.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception de celles antérieurement réévaluées.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions :
 - structure : linéaire sur 50 ans,
 - fluides : linéaire sur 25 ans,
 - aménagements : linéaire sur 15 ans.
- Autres constructions : linéaire entre 5 et 10 ans,
- Installations techniques, matériel et outillage : linéaire entre 3 et 15 ans,
- Autres immobilisations : linéaire entre 4 et 10 ans,
- Agencements : linéaire de 10 à 20 ans.

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2017

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

PUTHON François
 Commissaire aux Comptes
Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements de retraite	361 601

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	10 949 307

Engagements de retraite :

Ces engagements sont calculés pour le personnel de plus de 50 ans, en fonction des prescriptions légales applicables à la FONDATION RICHARD (âge de départ en retraite : 67 ans et départ au taux plein).

Pour le calcul, aucun taux de rotation du personnel ni de taux d'actualisation n'ont été retenus.

Autres éléments significatifs :

Lors de l'exercice, la fondation a lancé une campagne de dons avec des projets spécifiques faisant appel au public.

Usagers et comptes rattachés :

Il s'agit des sommes dues par les tiers payants et les clients de l'ESAT.

Provisions pour risques et charges :*Provision pour restructuration :*

Cette provision a été dotée entre 2003 et 2007 dans le cadre des travaux de restructuration du centre d'éducation motrice.

Elle est destinée à couvrir les amortissements ainsi que les intérêts du prêt de la BFCC (budget attribué par le département).

Dans le cadre de la convention de retour à l'équilibre, la provision est reprise à hauteur de 107 754 € par an jusqu'en 2026.

Subventions d'investissement :

Dans le cadre de son activité, la Fondation RICHARD est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage.

Le montant total de la subvention « taxe d'apprentissage » s'élève au 31/12/2017 à 1 344 893 €.

Cette subvention est reprise au même rythme que les amortissements des biens qu'elle finance.

En 2014, dans le cadre de ses travaux de restructuration, la Fondation RICHARD avait perçu des subventions pour un montant total de 867 800 € affectées aux aménagements du centre d'éducation motrice et reprises sur une durée de 15 ans.

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2017

Le montant total des subventions brutes s'élève à 3 468 305 € au 31/12/2017 dont 233 134 € reçues au cours de l'exercice.

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

Informations relatives à la rémunération des dirigeants :

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 219 910 € en 2017.

Effectif :

Effectif moyen du personnel : 160 personnes dont

* cadres : 14 personnes,

* non cadres : 146 personnes.

Tableau de suivi des résultats sous contrôle des tiers financeurs :

Etablissement	Résultat 2012	Résultat 2013	Résultat 2014	Résultat 2015	Résultat 2016	TOTAL
SIEGE	-22 455	-35 695	7 909			-50 241
CEM		77 877	101 319	5 513	19 125	203 834
SESSAD			29 452	33 750	60 067	123 269
FAM HEB	4 656	-11 759	-4 656	11 759		0
FAM SOINS	-9 234	-116 052	-40 695	20 489	-33 049	-178 542
AJ	953	50 104	-953	-50 104		0
HEB	967		-967			0
SAVS	532	14 894	-532	-14 894		0
ESAT		-72 854	-25 417			-98 271
TOTAL	-24 581	-93 485	65 459	6 514	46 143	50

Les résultats 2016 seront intégrés dans les résultats 2018.

Les résultats 2017 seront intégrés dans les résultats 2019.

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2017

Ventilation du résultat comptable de l'exercice :

Origine du résultat	Résultat 2017
Résultat sur gestion libre	287 928
SIEGE	-50 580
CEM	166 008
SESSAD	45 048
FAM HEB	-40 427
FAM SOINS	-34 975
HEB	-34 821
AJ	-74 428
SAVS	29 112
ESAT	540
Résultat sur gestion contrôlée	5 479
Résultat global	293 407

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

Le résultat 2017 sous contrôle des tiers financeurs soit 5 479 € sera étudié et repris ultérieurement.
L'affectation du résultat sur gestion contrôlée sera effectuée ultérieurement sur décision des tiers financeurs.
L'affectation du résultat sur gestion libre sera effectuée ultérieurement sur décision du Conseil d'administration.

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2017

3 Notes sur le bilan actif

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

	Actif immobilisé : mouvements de l'exercice			
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	234 556	12 404		246 959
Immobilisations corporelles	33 709 134	714 725	1 198 702	33 212 754
<i>Dont immobilisations en-cours</i>	<i>1 356 386</i>	<i>320 339</i>	<i>508 286</i>	<i>1 168 439</i>
Immobilisations financières	105 047	300	4 160	101 187
Total	34 048 737	727 429	1 202 862	33 560 900
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	208 295	17 370		225 665
Immobilisations corporelles	15 073 793	992 436	690 416	15 375 812
Immobilisations financières				
Total	15 282 088	1 009 806	690 416	15 601 477

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
---	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	101 187		101 187
Créances et charges constatées d'avance	3 576 373	3 576 373	
Total	3 677 560	3 576 373	101 187

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	188 355
Autres créances	251 740
Disponibilités	28 635

Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association.

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2017

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

4 Notes sur le bilan passif

	Provisions			
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions restructuration	1 111 903	0	107 754	1 004 149
Provisions pour risques et charges	106 255	24 733	104 239	26 748
Provisions pour dépréciation	23 126	3 886	16 461	10 511
Total	1 438 809	23 990	221 515	1 241 284

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque identifié peut être raisonnablement estimé et fait l'objet d'un engagement vis-à-vis d'un tiers.

Des provisions pour risques et charges ont été constatées au 31 décembre 2017 en vue de faire face à certains litiges en particulier salariés :

- Durant l'exercice, une provision pour certification aux normes ISO 9001 a été doté à hauteur de 24 K€ ;
- Une provision pour ouverture exceptionnelle durant l'été 2016 a été reprise à hauteur de 13 K€ ;
- Une provision pour litige salarié pour un montant de 90 K€ a été reprise suite à une décision de la cour de cassation.

	Etat des dettes			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	11 457 615	1 200 638	2 812 965	7 444 012
Dettes financières diverses	20 160	20 160		
Fournisseurs	1 429 198	1 429 198		
Dettes fiscales & sociales	1 134 136	1 134 136		
Dettes sur immobilisations	4 745	4 745		
Autres dettes	101 456	101 456		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	14 147 309	3 890 333	2 812 965	7 444 012

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2017

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	14 799
Fournisseurs	145 793
Dettes fiscales & sociales	723 130
Autres dettes	23 447
Produits constatés d'avance	
	0

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2017

5 Détail des produits et des charges

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir :		31/12/17	31/12/16
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
418100	Facture a etablir	188 355	455 615
418200	Clients factures à établir	0	53
Clients et comptes rattachés		188 355	455 668
409800	Avoir à recevoir	40 152	25 667
448600	Charges fiscales sur congés à payer	1 951	862
468700	Divers produits a recevoi	38 976	38 381
Autres créances		81 079	64 910
508800	Intérts courus sur oblig., bons et	0	0
518700	Intérts courus à recevoir	28 635	21 900
Disponibilités		28 635	21 900
Total des produits à recevoir		298 069	542 478
Charges constatées d'avance :		31/12/17	31/12/16
486000	Charges constatees d'avance	87 412	124 097
Total des charges constatées d'avance		87 412	124 097

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2017

PUTHON François

Commissaire aux Comptes

Charges à payer :		31/12/17	31/12/16
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
518600	Interets courus a payer	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
408000	Fournisseurs - factures non parvenu	124 198	114 162
408100	Fourn.fact.non parvenues	21 594	5 983
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		145 792	120 145
428200	Conges payes provisionnes	431 879	482 619
428210	Provision dettes cet	6 093	0
428600	Personnel charges à payer	14 063	17 315
428700	Personnel produit à recevoir	14 713	93 407
428710	Personnel autres produits à recevoir	3 062	0
438200	Org sociaux charges sur cp	199 639	236 630
438600	Charg.soc/conges a payer	6 937	8 769
438700	Organismes sociaux PAR	212	212
448200	Charges fiscales sur cp	46 533	51 078
448600	Charg.fisc/conges a payer	0	0
Dettes fiscales et sociales		723 131	890 030
418200	Clients factures à établir	1 090	0
419700	Usagers autres avoirs	1 562	0
419800	Avoir a etablir	0	876
468600	Autres charges a payer	22 357	4 424
Autres dettes		25 009	5 300
Total des charges à payer		893 932	1 015 475
Produits constatés d'avance :		0	18 101

Variation des Fonds Propres

	Exercice 2017	Exercice 2016
FONDS PROPRES NETS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	9 325 625	8 860 644
VARIATIONS DE L'EXERCICE :		
Fonds statutaires	59 280	0
Apport Association LA RICHARDIERE sans droit de reprise	2 316	195
Résultats sous contrôle apportés par LA RICHARDIERE	0	0
Subventions apportées par LA RICHARDIERE	233 134	264 695
Subventions et dons	(157 726)	(155 626)
Reprises des subventions	0	0
Amortissements dérogatoires	1 920	0
Dotations sur provisions réglementées	0	0
Reclassement provision pour restructuration	0	0
Reprise sur provisions réglementées	293 408	355 717
Résultat de l'exercice		
FONDS PROPRES NETS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9 757 958	9 325 625

Tableau de financement

FONDATION RICHARD
Exercice clos le 31/12/2017

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

	31 décembre 17	
	Augmentation	Diminution
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 417 449	
- Prélèvements personnels		
= Autofinancement disponible	1 417 449	
Valeurs des cessions d'immobilisations	1 417	
Réductions d'immobilisations financières	4 160	
Emprunts contractés		
Hausse des fonds propres	9 246	
Subventions d'investissement	233 135	
TOTAL DES RESSOURCES	1 665 407	
EMPLOIS		
Distributions de dividendes		
Réduction fonds propres et en C.C.		
Acquisitions d'éléments actif immobilisé		684 056
Charges réparties sur plusieurs exercices		
Remboursements d'emprunts		687 953
TOTAL DES EMPLOIS		1 372 009
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	293 398	

	31 décembre 17	
	Dégagement	Besoins
VARIATION DES ACTIFS		
Stocks et en-cours		9 306
Avances et acomptes versés sur commandes		
Usagers, Comptes rattachés		752 825
Autres créances		329 089
Comptes de régularisation	36 685	
VARIATION DES DETTES		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs, Comptes rattachés		186 025
Dettes fiscales et sociales		328 306
Autres dettes		24 124
Comptes de Régularisation		18 101
TOTAUX	36 685	1 647 776
BESOINS DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT		1 611 091
Variation des Disponibilités	809 386	
Variations des Concours bancaires et Soldes créditeurs	508 307	
VARIATION NETTE TRESORERIE	1 317 693	
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		293 398

Synthèse du compte d'emploi des ressources
FONDATION RICHARD - Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 - arrêté à fin Décembre 2017

EMPLOIS	Emplois de 2017 = compte de résultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017 (4)
1-MISSIONS SOCIALES	14 456 978		REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		
1.1 Réalisation en France	14 456 978		1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	95 103	42 403
Actions réalisées directement	14 456 978	24 748	1.1 Dons et legs collectés	95 103	
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels non affectés	95 103	
			Dons manuels affectés		
			Legs et autres libéralités non affectés		
			Legs et autres libéralités affectés		
1.2 Réalisées à l'étranger			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Actions réalisées directement					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	15 177 870	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			4- AUTRES PRODUITS	1 547 172	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FONCTIONNEMENT GENERAL	1 034 955				
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	15 491 934		AU COMPTE DE RESULTAT.	16 820 144	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 034 802		II-REPRISES DES PROVISIONS		
III-ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			AUPRES DU PUBLIC (GF TABL. FONDS DEDIES		
IV-EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	293 408		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V- TOTAL GENERAL	16 820 143		VI- TOTAL GENERAL	16 820 144	
V- Part acqui.immob.brutes de l'Exe financées par les ressources coll.aup.public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financée					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
			auprès du public.		
			PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES		
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		

**FONDATION RICHARD
MAISON SAINT ALBAN**

104 Rue Laënnec
69008 LYON

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

F.X. PUTHON

**FONDATION RICHARD
MAISON SAINT ALBAN**

104 Rue Laënnec
69008 LYON

RAPPORT SPECIAL

**du Commissaire aux Comptes
sur les conventions règlementées**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2017**

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Villeurbanne, le 26 Avril 2018


F.X. PUTHON
Commissaire aux Comptes.